



# Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.  
34094 Montpellier cedex 5  
Tél : 04.67.41.78.51

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CDS34 ET DES PRESIDENTS DE CLUB

LE 19 Novembre 2004 A Montpeyroux

### Membres présents CDS34

Guy Purson (Las Ratapenadas), Chris-Valéry Leynaud (GSG), Patrick Gea (Masc), Thierry Legavre (SCM), Gérard Cazes (CTR), Patrick Brunet (GSM), Didier Laures (Gersam).

### Présidents de club

Vié J.P.(GSM), Salmon J.M. (SCM), Weibel D. et Ciarlone N. (SCC), Azemard S. (SCAL), Ferrara J.P, Redon P., Faure Jacky, (SCBAM), Dardé J.F. et Guasco D. (Asco),

### Membres excusés

### Ouverture de la réunion à 21H00.

### Subventions.

Sur les différentes demandes de subventions FNDS 2004, l'ensemble des demandes a été suivi, sauf deux qui ont été rejetées. Une, suite à hors délais et une autre correspondant à une prestation de services.

Il est rappelé à tout le monde de bien faire attention de respecter les dates limite de réception. Les différents documents doivent donc impérativement être réceptionnés avant la date limite, faute de quoi ils ne peuvent pas être pris en compte.

Il est précisé également, que pour cette année encore, l'ensemble des demandes des différents clubs correspond à la moitié du budget alloué à la Spéléologie. Il est vraiment regrettable d'avoir si peu de demandes...alors qu'il y a des possibilités.

Pour cette année, seuls trois clubs ont fait une demande de subvention auprès du CDS. La répartition a donc été faite de la manière suivante :

Le G.S.M. : subvention exceptionnelle au titre du collectif Banquier à hauteur de 1000 €

Le G.S.G. : subvention pour l'achat d'une perceuse hiltie à hauteur de 1050 €

Le S.C.L.R. : subvention d'équipement et matériel de sécurité à hauteur de 840 €

Il est rappelé que le CDS peut aider les Clubs pour les publications, la formation, l'acquisition de matériel. Pour les besoins plus spécifiques, il faut monter un projet sérieux, qui sera examiné par le Bureau et sur lequel sera donnée une réponse, positive ou négative, fonction de la réalité des choses.



## **Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34**

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.  
34094 Montpellier cedex 5  
Tél : 04.67.41.78.51

Le fonctionnement du CDS est aussi le reflet de la vie des clubs et *vice-versa*. En conséquence, l'attribution d'une subvention tient compte de l'implication et ou de la participation effective, de la présence aux réunions de bureau du CDS.

D'une manière générale les demandes doivent parvenir au CDS au plus tard le 30 Septembre, pour pouvoir être intégrées dans le budget de l'année suivante.

### **Ecole Départementale de Spéléologie.**

Après nombreuses discussions le principe d'une Ecole Départementale de Spéléologie a vu le jour.

L'idée est de regrouper et fédérer autour d'une identité représentative, l'ensemble des moyens et des acteurs. Cela doit nous permettre de donner une bonne image de marque, de qualité et de sérieux.

L'encadrement est prévu avec la participation des Initiateurs, Moniteurs, Instructeurs, et tout autre spéléo souhaitant donner un petit coup d'acéto...

Sur le 34, il y a à ce jour : 33 Initiateurs, 7 Moniteurs et Instructeurs.

Pour se faire le CDS disposait au départ de six équipements. Nous avons investi dans dix autres. Nous disposons donc à ce jour de seize équipements complets.

Ce matériel est à disposition de tous les clubs qui peuvent en avoir besoin. Il suffit d'en faire la demande auprès du Responsable matériel : Thierry Legavre.

Pour information, ces équipements tournent pas mal, ce qui fait que pour une bonne planification, et des problèmes de disponibilités, il est souhaitable de réserver le plus tôt possible.

Chaque Club désirant utiliser le matériel signera une convention annuelle de mise à disposition (document joint en annexe). Pour chaque sortie il est signé une prise en charge du matériel.

Gérard Cazes nous rappelle que le matériel collectif de la Région peut également être mis à disposition des Clubs (Cordes, mousquetons, matériel pédagogique, matériel topos).

Une liste des équipements disponibles (CDS et Région) sera prochainement créé.

### **Classeur Mémento du Dirigeant.**

La Fédération nous a fait parvenir un *Mémento du Dirigeant*. Ce document contient une foule de renseignements précieux, qu'il est fortement recommandé de lire. Un exemplaire a été remis à chaque représentant de club.

Pour les clubs n'ayant pas encore ce document, en faire la demande auprès du CDS.



# Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.  
34094 Montpellier cedex 5  
Tél : 04.67.41.78.51

## **Relation communication CDS / Club.**

Il est rappelé que les réunions du Bureau du CDS ont lieu le deuxième vendredi du mois.

Il serait souhaitable que soit présent à ces réunions au moins un représentant de chaque Club. Hormis les éléments de fonctionnement traditionnel, de nombreux points sont débattus tels que l'accès aux cavités, la réglementation, les conventions, etc...

Les comptes rendus de réunions seront envoyés par courrier et par mail, pour ceux qui en disposent.

Une liste des différentes conventions établies dans l'Hérault sera réalisée et mis à disposition des clubs.

Il est également envisagé de créer une liste des cavités dites d'intérêt général (Initiations).

**Journée de l'environnement.** Il est envisagé de faire un chantier de dépollution sur la Vacquerie en 2005. Par ailleurs, les Clubs ayant connaissance de sites ou cavités pollués sont invités à en informer le CDS.

## **Vitalis.**

L'accès à la cavité est toujours officiellement interdite par le propriétaire et un arrêté municipal. Cette cavité présente un certain intérêt dans le cadre des initiations et découverte de la spéléologie. Le danger se situe principalement au niveau de l'entrée (Instabilité des colonnes...). Le principe d'une mise en sécurité de cette zone est retenue, ce qui devrait permettre de lever cette interdiction.

## **Site Web.**

Le site Web du CDS34 est pleinement opérationnel (). On y trouve des infos pratiques, les CR, une rubrique sorties, la liste des clubs, etc...

## **AG 2005.**

La prochaine AG du CDS34 est prévue les 29/30 janvier 2005. Un appel à candidature pour l'organisation de cette réunion est toujours lancé. Pour l'instant les postulants ne se bousculent pas. (Intérêt ou désintérêt...).

Cette AG peut très bien être organisée par un club, ou en inter-club. En l'absence de candidature sérieuse, cette AG se déroulera sous forme de simple AG administrative.

## **Secours.**

Le département de l'Hérault, pour les procédures de secours, ne dispose pas à ce jour de convention. Dans le cas où un spéléo serait réquisitionné, il lui est demandé aujourd'hui d'avertir systématiquement un des CTs de l'Hérault.



# **Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault CDS 34**

Maison Départementale des Sports. 200, avenue du Père Soulas.  
34094 Montpellier cedex 5  
Tél : 04.67.41.78.51

## **Annuaire du CDS34.**

Afin de remettre à jour l'annuaire du CDS 34, nous vous demandons de renseigner la fiche Club jointe et de la retourner au CDS.

## **Questions diverses.**

Il est demandé s'il est possible d'avoir une liste des cavités à accès réglementé. Le CDS établira cette liste et la mettra à disposition des Clubs.

La réunion est clôturée à 23 H00

**PROCHAINE REUNION A MONTPELLIER**

**LE VENDREDI 10 DECEMBRE 2004**

**A 20 H 30**

Le secrétaire du CDS34  
G.Purson